

même abandonner encore tous les revenus des diplômes à Laval ; par conséquent, *Montréal qu'on dit être incapable de faire les frais d'une Université* en supporterait seule toutes les dépenses, tandis que tous les revenus iraient à Laval qui ne fournirait rien du tout ! Si Montréal doit et peut ainsi subvenir à toutes les dépenses, si Montréal peut fournir, dans son sein seul, le personnel de quatre facultés de Médecine, de deux facultés de Droit et d'une troisième en voie d'organisation ; si Montréal a tous les grands hôpitaux nécessaires et tous les établissements de haute éducation pour assurer le succès des quatre facultés de Médecine, de Droit, de Théologie et des Arts, sur quels motifs donc Laval se base-t-elle, malgré l'opposition de toute la population de notre district et des districts voisins, pour persister à venir s'implanter ici ? M. Hamel nous l'a dit devant le comité de la Chambre, "*Laval à Québec ne réussit pas, il y a un déficit tous les ans ! Il faut que Québec se refasse avant de permettre à Montréal d'avoir son Université !*" Et c'est en maltraitant ainsi Montréal que l'Université Laval cherche à se refaire ! *Auri sacra fames !* Et c'est pour ce vil motif qu'on l'a vue fouler aux pieds sa Charte, la Bulle qui l'érigait canoniquement, et le Décret qui *pour la protéger* lui permettait de refuser l'affiliation à l'École, mais l'obligeait néanmoins (par le projet de la succursale) de venir à son secours pour l'empêcher de continuer à rester affiliée à une université protestante. Laval n'a donc rien respecté, ni sa Charte, ni la Bulle, ni le Décret, ni le désir du clergé, ni les vœux de la masse de la population !

On a été même, dans la rouerie de la lutte, jusqu'à comparer les Professeurs de l'École aux communaux de France !

Comment alors expliquer leurs démarches auprès du St. Siège ?

L'École n'a pas cherché à faire disparaître Laval comme institution religieuse, elle a voulu seulement que justice lui fût rendue à elle-même, parce que le Décret était émané en sa faveur et qu'on n'y obéissait pas plus qu'à la Charte !